

LE PRIX COURANT

(THE PRICE CURRENT)
REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Propriété Immobilière, Etc.

EDITEURS :

LA COMPAGNIE DE PUBLICATIONS COMMERCIALES

(The Trades Publishing Co.)

25, Rue Saint-Gabriel, - MONTREAL

TELEPHONE BELL MAIN 2547

ABONNEMENT MONTREAL ET BANLIEUE - \$2.50 PAR AN.
CANADA ET ETATS-UNIS - 2.00
UNION POSTALE - - - Frs 20.00

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins qu'une année complète.

L'abonnement est considéré comme renouvelé si le souscripteur ne nous donne pas avis contraire au moins quinze jours avant l'expiration, et cet avis ne peut être donné que par écrit directement à nos bureaux, nos agents n'étant pas autorisés à recevoir de tels avis.

Une année commencée est due en entier, et il ne sera pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arriérés ne sont pas payés.

Nous n'accepterons de chèques en paiement d'abonnement, qu'en autant que le montant est fait payable au pair à Montréal.

Tous chèques, mandats, bons de poste, doivent être faits payables à l'ordre de : "LE PRIX COURANT"

Nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes demandes de renseignements. Adressez toutes communications simplement comme suit :

LE PRIX COURANT, Montréal.

ASSOCIATION DES EPICIERIS DE MONTREAL

L'assemblée régulière mensuelle a eu lieu le 8 juin dans le nouveau local de l'Association, 88 rue St. Denis. M. P. Daoust était au fauteuil.

Après l'expédition des affaires régulières, la question du pique-nique annuel fut abordée et l'on décida qu'il aurait lieu le 19 juillet à Cornwall. Des comités spéciaux furent ensuite nommés pour faire les arrangements nécessaires.

M. J. A. Beaudry dépose le rapport relatif à la délégation envoyée à Québec pour demander du Gouvernement l'amendement de la loi des licences.

L'assemblée approuve le dit rapport et vote des remerciements aux délégués ainsi qu'à M. Godfroy Langlois, M. P. P., pour les précieux services qu'il a rendus à l'Association.

Et l'assemblée fut ajournée.

ASSOCIATION DES BOUCHERS DE MONTREAL

Rarement, nous serions même tentés de dire jamais—il n'y a eu une assemblée plus nombreuse que celle qui s'est réunie le 13 juin pour assister à l'inauguration des nouvelles salles de l'Association, situées dans le local de l'Union Commerciale, 88, rue St-Denis. S'il y a eu quelque hésitation dans l'esprit de quelques membres lorsqu'il s'est agi de changer de local, nous pouvons dire que désormais toute opposition a disparu, maintenant que les membres ont pu se rendre compte des nombreux avantages que présente leur nouveau local de réunion.

La séance a eu lieu sous la présidence de M. Jean Lamoureux et, parmi la très nombreuse assistance, nous avons remarqué MM. O. Patenaude, J. A. Beaudry, H. Lambert, Henry Geoffrion, A. Papineau, A. Prévost, H. Beauséjour, Arthur Paré, L. R. Trudeau, Alf. Leduc, sr., A. Leduc, jr., Geo. Fischer, Joseph

Deneault, F. Bayard, J. B. Leroux, D. Bélanger, Jos. Leclair, Félix St-Onge, A. Poitras, Pierre Beaudoin, Jos. Girouard, T. Normandin, Arthur Leduc, A. Pageau.

Après la lecture des minutes, il a été procédé à l'admission, comme nouveaux membres, de MM. Joachim Sicotte, Ismael Labrèche, Jos. Quesnel, A. Chartrand.

M. L. Perreault a été proposé comme nouveau membre.

Rapport a été fait relativement à l'enquête demandée par M. Méryneau. M. Jean Lamoureux assure à l'assemblée que la Cie des Abattoirs de l'Est donnera entière satisfaction aux bouchers pour ce qui concerne l'abatage des animaux.

Après la lecture de diverses lettres, MM. Jean Lamoureux et J. A. Beaudry parlent à l'assemblée au sujet de la question des timbres de commerce et font part des démarches faites dernièrement. L'assemblée vote ensuite la somme de \$50 à la Fédération des Commerçants Détailliers pour l'aider à mener à bonne fin la campagne entreprise contre le système des timbres de commerce.

Il est ensuite question du pique-nique annuel. Il est décidé que, cette année, il y aura deux après-midi de réunion, à savoir les mardi et mercredi, 6 et 7 août.

M. Jean Lamoureux présente ensuite à l'assemblée M. J. G. Watson, le président de l'Union Commerciale qui, en termes choisis, souhaite une cordiale bienvenue à l'Association des Bouchers.

L'assemblée s'ajourne.

* * *

La délégation de l'Association des Bouchers prenant part à la procession de la St-Jean-Baptiste se rassemblera le 24 juin 1905 à 9 hrs du matin au coin des rues Ste-Catherine et Champlain pour se rendre ensuite à la Cathédrale.

L'Association des Bouchers espère qu'un grand nombre de ses membres prendront part à la procession.

M. H. Dubuc, 352 rue Logan, s'empresera de fournir des renseignements à ceux qui lui en feront la demande.

LE GAZ A MONTREAL

Le règlement qui offrait une prolongation de franchise à la Compagnie du Gaz a vécu. Les conditions de la ville n'ont pas été acceptées par la Compagnie et elles ne pouvaient pas l'être.

La Ville, en se réservant le droit de rachat en tout temps, lait bras et jambes à la Compagnie. Dans toute entreprise il faut, pour prospérer, pouvoir compter sur le lendemain. Si la compagnie cherchait à obtenir une prolongation de franchise de 10 ans à l'expiration de son contrat actuel, ce n'était pas pour permettre à la Ville de l'exproprier avant l'expiration de cette prolongation. La Ville à proprement parler retirait ce qu'elle paraissait accorder. Le résultat était prévu.

Les choses en reviennent donc en l'état où elles étaient avant que cette question de prolongation fût agitée.

C'est tant mieux.

Le Conseil de la Cité aura devant lui tout le temps voulu pour étudier sous toutes ses faces la question du Gaz à Montréal.

Ce que demande le public, c'est une réduction sensible sur les prix qu'il paie actuellement, c'est le gaz au plus bas prix possible.

LA RECOLTE DES THES DU JAPON

MM. Smith, Baker & Co. écrivent de Yokohama à la date du 18 mai, à propos de la récolte des thés du Japon :

La saison des thés qui a commencé favorablement, tout au moins en ce qui a trait à la qualité des thés a quelque chose de déconcertant au point de vue de la quantité et de la rapidité avec laquelle la qualité diminue. D'abord, on pensait qu'il n'y avait uniquement qu'un retard de saison par suite de la venue tardive de la chaleur, mais il faut chercher quelque chose d'autre pour trouver la raison de la diminution avérée dans la récolte des premières feuilles de choix et nous pourrions tout aussi